



La fin d'année pointe son nez :

Le 3 décembre votez CFDT aux élections prud'homales !

Principaux points abordés lors de ce comité :

Communications

- Elections prud'homales : entre le 19 et le 26 novembre les franciliens peuvent voter par internet (et par correspondance. Si vous choisissez de voter par courrier, nous vous recommandons d'adresser votre vote sans tarder et au plus tard le 28 novembre). Le 3 décembre, les salariés ont possibilité de se déplacer sur temps de travail pour un vote à l'urne. Les élus CFDT vous invitent à utiliser votre droit de salarié par cet acte citoyen et à manifester votre choix.

La DRH doit faire passer une information sur ces élections

- Sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques. Les représentants CFDT, notamment au CHSCT (secrétariat CFDT), ont été entendus. Le point est inscrit au programme annuel de prévention. La DRH a communiqué une information sur le sujet. Des sessions sont prévues les 25 novembre et 8 décembre avec le Dr. COURTOIS, médecin du travail, et un ergonome. Les salariés avaient jusqu'au 21 novembre pour s'inscrire. Le nombre de personnes intéressées dépassant les espérances, une liste d'attente est d'ores et déjà établie. Une plaquette de sensibilisation et de prévention doit être diffusée aux salariés.

Nous vous rappelons également qu'une démarche doit être prochainement initiée sur les problèmes psychosociaux au travail.

- L'équipe de la gestion événementielle sera rattachée à compter du 1^{er} décembre à la Direction de la Communication. Ce changement de Direction concerne 3 personnes.

Présentation de la Direction du Développement

L'ensemble des élus du Comité a salué la qualité et la clarté de l'exposé de la Directrice du Développement.

Ci-dessous les grandes lignes de cette présentation (à noter que le diaporama d'illustration devrait être transmis aux représentants au CE. Merci de le demander aux élus CFDT si besoin).

Principales missions :

- Création / évolution des offres
 - A partir d'études exploratoires et de groupes de réflexion :*
 - Adaptation des offres (évolution, refonte)
 - Lancement de nouveaux produits et services
 - Marketing opérationnel
- Veilles stratégique et concurrentielle, études marketing
- Enrichissement et développement des partenariats
- Développement de Mgen Filia
- Développement des contrats collectifs
- Des exemples sont annexés : l'offre optique, réseau d'opticiens mis en œuvre en juin 2008, l'offre jeunes renouvelée (mise en œuvre en octobre 2008 pour la première phase), la refonte de la prestation SAD (Service d'aide à domicile) en perspective pour une meilleure identification de la Mgen et une valorisation de son image (échéance : avril 2009), ...

La Directrice du développement a, de surcroît, apporté réponse à l'ensemble des questions posées notamment par la CFDT.

Prochain CE le 17/12/2008

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic

<http://www.cfdt-mgen.org>